

UNE ÉGLISE À DONNER ... SUITES

À titre de coordonnatrice de la paroisse Saint-Eustache, je tiens à vous rassurer et à préciser certains points, suite aux divers reportages médiatiques au sujet de l'église patrimoniale de Saint-Eustache.

Comme vous savez, la paroisse a tenu une conférence de presse le 10 décembre dernier. Cette dernière avait été souhaitée par certains d'entre vous réunis en assemblée spéciale, le 25 octobre 2008. Cette conférence de presse était en quelque sorte un cri à l'aide lancé par les responsables et le conseil de fabrique. *«Après plus de 226 ans, la paroisse ne peut plus, à elle seule, continuer à assurer la pérennité de l'église.»*

Suite à cette conférence de presse, nous sommes à mettre en place un comité conjoint qui regroupera des représentants de la paroisse, de la ville, du gouvernement et de certains organismes. Ce comité soutiendra la Fabrique dans sa recherche de solutions à la situation présente. Toute suggestion ou offre peut être envoyée à la paroisse et sera étudiée par le conseil de fabrique et le comité élargi.

De plus, je tiens à préciser que la paroisse n'envisage pas la possibilité d'enlever à l'église de Saint-Eustache sa vocation religieuse. *«En tant que pasteur, tout en considérant que l'église de Saint-Eustache est aussi un lieu d'histoire et de culture, je crois essentiel qu'un tel lieu demeure aussi un lieu de foi, de célébration»* disait Sylvain Lauzon, prêtre modérateur, lors de la conférence de presse.

J'aimerais aussi ajouter que si le mot paroisse évoque souvent ses édifices, il est cependant essentiel de rappeler qu'une paroisse, c'est principalement des services à offrir afin de répondre à la mission qui lui a été donnée, celle de faire connaître le Dieu de Jésus. La paroisse n'est donc menacée d'aucune façon. Les messes, mariages, funérailles, baptêmes ... continuent.

Et finalement, en mon nom et au nom du conseil de fabrique, je tiens à apporter une précision importante : contrairement à ce qui a été dit dans les journaux, aucune subvention provinciale ou autre n'a été accordée à la paroisse pour réparer le jubé. Des demandes sont en cours depuis l'automne. De plus, advenant que le ministère accorde une telle subvention, nous vous rappelons que la Fabrique doit pouvoir assumer 30% des coûts avant de procéder aux réparations (par exemple, sur un montant de \$500,000, elle devra déboursier \$150,000).

Naturellement, je suis entièrement d'accord avec toutes les personnes qui, au fil des derniers jours, trouvent impensable d'abandonner cette belle église qu'est celle de Saint-Eustache et je vous remercie de vos nombreux témoignages et de votre soutien financier et autre.

«L'église de Saint-Eustache est au cœur de notre ville depuis plusieurs générations. Elle a été témoin de beaucoup d'événements heureux et malheureux. C'est un bâtiment qui parle non seulement de la foi de nos prédécesseurs, mais qui rappelle aussi l'identité et l'histoire de notre ville. C'est, selon nous, une part d'héritage importante à apprécier et à transmettre aux générations qui viennent. C'est donc plus qu'une église à sauver. C'est un patrimoine à sauver. Saurons-nous, comme population, conserver ce monument historique et patrimonial?» À cette question que je posais lors de la conférence de presse, j'ose espérer que nous répondrons oui.

Nycole Pepper, coordonnatrice